

**CONSEIL MUNICIPAL
DU SAMEDI 11 DECEMBRE 1993**

**ORDRE DU JOUR DE SEANCE
COMPLEMENTAIRE**

RAPPORT N° 93/7-31

Prise de participation dans le capital du Crédit Local de France

RAPPORT N° 93/7-32

**Approbation de la convention relative à la réalisation
du Boulevard Sud de Saint-Denis
(tronçon compris entre la Route Digue et la R.N. 102)**

MOTION présentée par Camille SUDRE, 3ème Adjoint

De la Démocratie

(texte amendé sur proposition de Gabriel ARMOUDOM, 10ème Adjoint)

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, approuve à l'UNANIMITE, l'inscription à l'Ordre du Jour de Séance des Rapports n° 93/7-31 et n° 93/7-32, et de la Motion présentée par Camille SUDRE, 3ème Adjoint.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 18 DEC. 1993

**LE MAIRE
Gilbert ANNETTE**

